

MISSION LOCALE DU GRAND PÉRIGUEUX

DOSSIER

Intérim et Mission Locale

engagés ensemble
pour l'emploi des jeunes
du territoire



RENCONTRE AVEC

Véronique LEFEVRE,

Psychologue, en charge
de la permanence d'écoute
de la Mission Locale



EN BREF

- **La Garantie Jeunes** pour donner la priorité à la jeunesse
- **Fondations & associations** réunies pour travailler ensemble

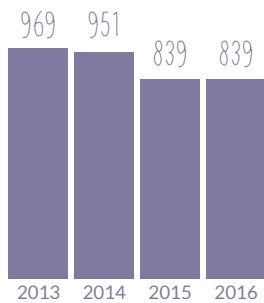


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

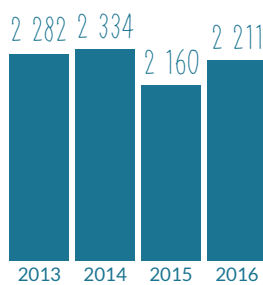


ACTIVITÉ 2016

839 jeunes en 1^{er} accueil



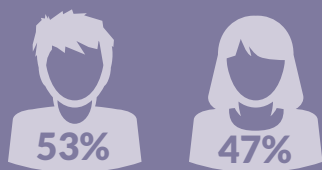
2 211 jeunes en contact



Tant du point de vue des 1^{ers} accueils que des jeunes en contact, les volumes des jeunes accompagnés par la Mission Locale restent importants.

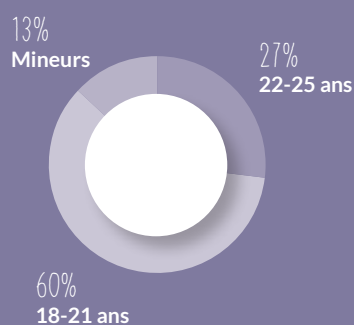
L'attractivité de l'agglomération (services de proximité, bassins d'emploi, etc.) et les moyens de déplacements en agglomération sont autant d'indicateurs qui peuvent justifier la stabilité des 1^{ers} accueils en 2016, alors que les chiffres baissent sur certains territoires de la Dordogne mais également en Nouvelle-Aquitaine.

Jeunes en 1^{er} accueil



Nous constatons une réduction de l'écart entre le % d'hommes et de femmes comparativement à 2015 : **> 45% de femmes et 55% d'hommes en 2015**

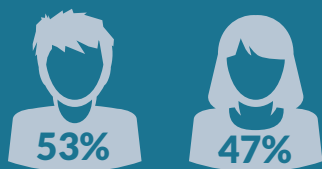
Age des jeunes en 1^{er} accueil



Niveau des 1^{er} accueil

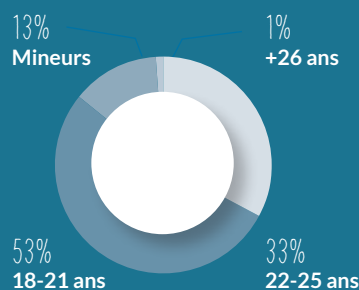


Jeunes en contact

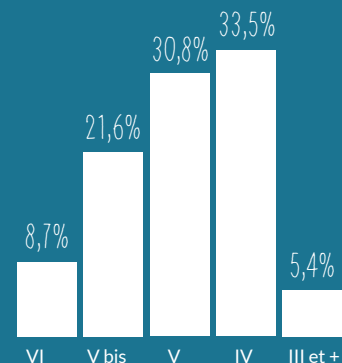


65% des jeunes n'ont pas le permis

Age des jeunes en contact

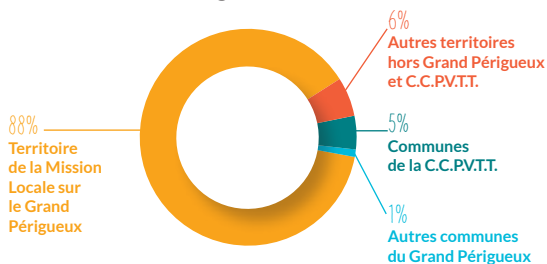


Niveau des jeunes en contact



Origines géographiques

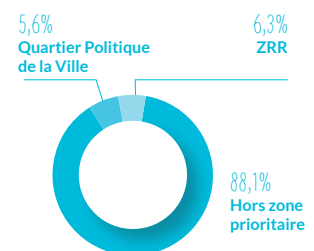
Jeunes accompagnés en 2016



Zoom sur les communes avec le plus grand volume de jeunes suivis en 2016

Périgueux 995
Coulounieix-Chamiers 166
Boulazac Isle Manoire 152
Tréllisac 105
Marsac-sur-l'Isle 55
Notre-Dame-de-Sanilhac 45
Chancelade 35
Vergt 35

Zone de résidence



Jusqu'à fin 2016, le territoire d'intervention de la Mission Locale s'établissait sur une partie du territoire du Grand Périgueux et sur l'ancien canton de Vergt correspondant à la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe (C.C.P.V.T.T.).

A compter de janvier 2017, le territoire de la Mission Locale est celui du Grand Périgueux après la fusion avec la C.C.P.V.T.T. hormis quelques communes qui dépendent d'autres territoires de Missions Locales.

Les réponses apportées aux jeunes

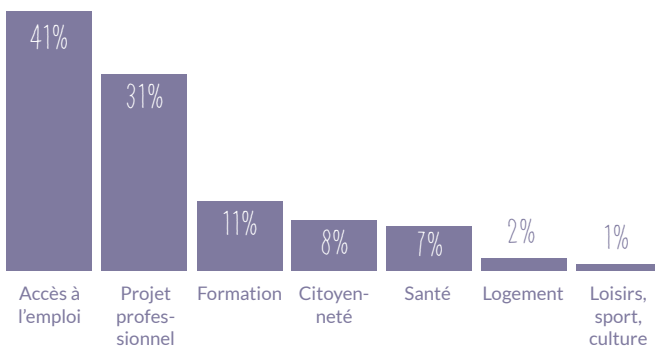
24 452 propositions faites aux jeunes (emploi, formation, projet professionnel,...)

+12,5% par rapport à 2015

Nature des contacts

6 858 entretiens individuels
5 281 ateliers
813 informations collectives

Répartition des propositions par thèmes

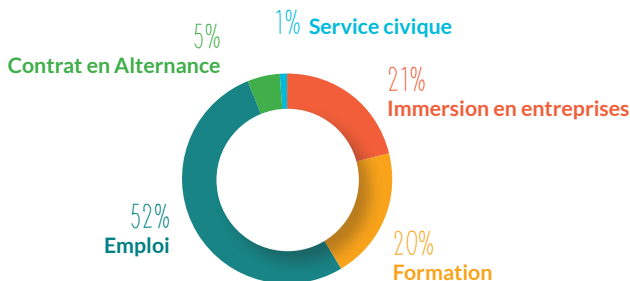


L'axe fort des propositions reste l'accès à l'emploi, dans lequel nous allons retrouver toutes les catégories d'emploi dont les contrats aidés et les propositions d'immersion en entreprise.

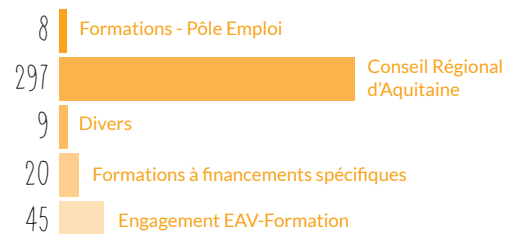
Le travail sur le projet professionnel reste également prépondérant notamment pour les jeunes qui rejoignent le programme « Garantie Jeunes ».

51% des jeunes accompagnés sont entrés en situation, **soit 965 jeunes**

+ 27,5% par rapport à 2015



Les entrées en formation



+ 35% de jeunes en formation en 2016

Mobilité

56 carnets de tickets de bus pour **38** jeunes

13 Brevets de Sécurité Routière financés

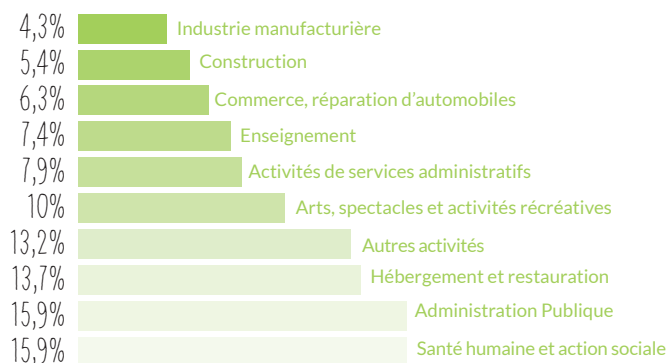
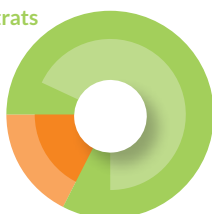
19 cartes carburant pour **14** jeunes

9 jeunes ont bénéficié du parc de mobylettes

Emploi

82,7% en CDD dont 17% en contrats aidés (CUI, E.AV)

17,3% en CDI dont 36% en contrats aidés (CUI, E.AV)



PMSMP

222 jeunes ont bénéficié de stages d'immersion

Service civique

27 jeunes en mission service civique

Intérim et Mission Locale

engagés ensemble pour l'emploi des jeunes



Le 4 juin 2014, la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (D.G.E.F.P.), le Prism'emploi (Professionnels du recrutement et de l'intérim) et l'Union Nationale des Missions Locales (U.N.M.L.) ont signé un accord de coopération nationale marquant leurs engagements pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes non qualifiés entrés dans le dispositif Garantie Jeunes. C'est un premier pas dans la mise en œuvre de « Mission Jeunes », démarche d'accompagnement global des jeunes vers l'emploi.

Le FAF TT (l'OPCA et OPACIF de la branche du travail temporaire) accompagne la déclinaison opérationnelle de l'accord national en facilitant et en coordonnant la mise en œuvre des conventions de partenariats en région.

« Mission Jeunes » se concrétise par la mise en place d'un partenariat renforcé entre les agences d'emploi, les missions locales et l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi et de la formation.

Cette action concertée a pour objectif de préparer les jeunes à accéder à l'emploi plus facilement en mobilisant des missions d'intérim comme première expérience professionnelle de ces jeunes. Il est également important d'assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte l'ensemble des freins à l'accès à l'emploi. Chaque jeune bénéficie ainsi d'un parcours individualisé qui combine missions d'intérim, formation et accompagnement renforcé.

« Mission Jeunes » repose sur des principes et des services structurants :

- > une analyse des enjeux et des besoins en compétences des entreprises du territoire,
- > un binôme composé d'un expert d'une entreprise et d'un expert de la Mission Locale pour accompagner et suivre le jeune,
- > des partenariats formalisés pour organiser la démarche et assurer la continuité des parcours par un suivi de proximité.

Une multitude de services sont dédiés et adaptés à chaque situation de façon modulable. En complément de l'offre de services des partenaires, des périodes

de mise en situation en milieu professionnel, des sas de préparation à l'intégration dans l'emploi, des parrainages, des organisations d'ateliers découverte, des formations en ligne, et une levée des freins périphériques à l'emploi sont mis en place.

En collaboration avec le FAF TT, des COFIL INTERIM, réunions techniques avec les agences locales, ont été mis en place tout le long de l'année 2016 afin de traiter l'actualité et de faire un point sur les situations de jeunes.

Signature d'une convention avec différentes agences intérim du territoire.

Afin de concrétiser ce partenariat, la Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine a signé avec 8 agences d'emploi, le 17 mars 2016, une convention de 2 ans. Une autre agence a signé en cours d'année 2016.



Les agences signataires (de gauche à droite) :

- > Synergie
- > Profil Intérim
- > Groupe Actual
- > Optineris
- > Start People
- > Manpower
- > Adecco
- > Proman
- > Welljob

Une année riche en événements

Plusieurs actions ont été mises en place par la Mission Locale avec l'appui de ses partenaires pour dynamiser la recherche d'emploi des jeunes périgourdins.

> UN JOB DATING INTERIM



a réuni 25 jeunes venus rencontrer 8 agences d'emploi du territoire le 17 mars 2017.

Les entretiens ont été bénéfiques pour les jeunes car ils ont été conseillés sur leur façon de se présenter (tenue vestimentaire, éloquence, argumentaire) mais aussi sur les formations possibles pour compléter leurs parcours afin d'accéder plus facilement aux offres sur le marché du travail.

Certains jeunes ont retrouvé une certaine confiance et d'autres ont été sensibilisés au travail temporaire.

> UN CAFÉ EMPLOI-INTERIM

a eu lieu le 8 décembre dernier dans une brasserie de Périgueux.

15 jeunes sont venus échanger avec 4 agences d'emploi et des personnes du FAF TT autour d'un petit déjeuner sur les codes du marché du travail.

Cette rencontre conviviale a permis aux jeunes de poser les questions qu'ils n'osent pas aborder lors d'un processus de recrutement classique.

Des conseils, sur la présentation et les attentes, que peuvent avoir les employeurs ont été abordés ainsi que les formations possibles pour obtenir plus facilement une mission.

Les jeunes plus confiants ont même pris contact avec les agences présentes.



De nombreuses autres actions ont mobilisé les agences signataires tout au long de l'année 2016 :

- **2 ateliers de simulations d'entretiens d'embauche dans le cadre des semaines vitalité** (2 agences présentes à chaque session)
- **5 ateliers de simulations d'entretiens d'embauche avec 1 agence minimum** dans le cadre de la Garantie Jeunes
- **2 agences ont parrainé 2 promotions Garantie Jeunes**
- **1 information collective** (présentation de l'agence et présentation des postes à pourvoir)

Ces agences ont participé également à des forums co-animés par la Mission Locale (2 manifestations) mais également à celui des Jobs d'été.



En 2017, le partenariat s'accroît avec un suivi plus régulier des jeunes inscrits en agences. Des offres seront proposées et des actions reconduites telles que le Job Dating spécifique aux agences d'emploi.

La Garantie Jeunes pour redonner la priorité à la jeunesse

La Dordogne fait partie de la deuxième vague d'expérimentation du lancement de la Garantie Jeunes en Aquitaine. La première promotion a débuté le 02 février 2015. Nous en sommes donc à deux années de mise en pratique. La Garantie Jeunes est un accompagnement renforcé d'un an qui se compose d'une phase collective de 6 semaines (incluant 2 jours de formation obligatoire SST - Sauveteur Secourisme de Travail) suivie d'une phase individuelle jusqu'à la fin de l'accompagnement. C'est un dispositif qui reste innovant et expérimental, malgré ses 2 années d'existence.

En effet, le programme de la phase collective est régulièrement revu et « corrigé » après chaque fin de promotion, si besoin, selon les retours des jeunes et/ou les intervenants internes et externes.

Cette période est essentielle dans l'accompagnement. On pourrait dire qu'elle a un rôle de (re)socialisation. Elle permet aux jeunes de créer un lien social, d'avoir un regain de confiance en eux, de se re-motiver, de se mobiliser.

L'accompagnement collectif apporte beaucoup pour la connaissance du jeune (la gestion du budget, la santé, le logement, le monde du travail, la rédaction de CV et lettre de motivation, etc.). Parfois, les jeunes n'hésitent pas à évoquer le groupe comme « leur deuxième famille ». Certains jeunes ressentent un écart important entre la phase collective et la période individuelle, où ils ont parfois le sentiment d'être laissés à eux-mêmes. La mise en place de regroupements sur la phase individuelle peut permettre de pallier ce sentiment.

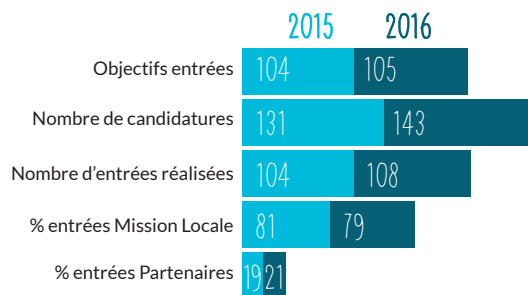
Durant la phase collective, les jeunes auront eu toutes les informations et les outils nécessaires à leurs démarches auprès des entreprises. À l'issue, ils doivent avoir trouvé un stage d'immersion de une à deux semaines.

Lorsqu'il n'est pas en situation professionnelle, le jeune peut être positionné sur des regroupements, sur des ateliers à sa demande (simulation d'entretien, mise à jour de CV ou rédaction de lettre de motivation). Durant cette phase de suivi individuel, chaque jeune est reçu chaque semaine en rendez-vous.

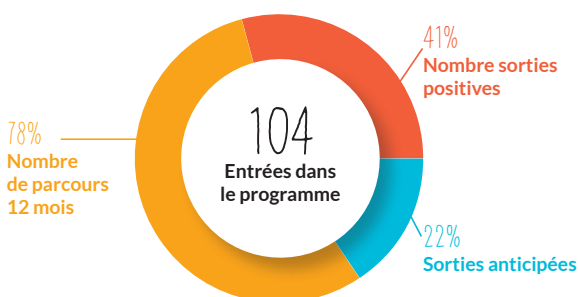
L'aspect ressources est important à rappeler. Chaque mois, le jeune doit déclarer ses ressources, afin de percevoir l'allocation le mois suivant à la condition qu'il respecte les engagements pris sur le programme Garantie Jeunes.

Les jeunes reconnaissent le bien fondé du contrôle (pièces justificatives à fournir). Ils acceptent généralement les sanctions qui peuvent être appliquées (ces sanctions sont validés par les Commissions Départementales d'Attribution et de Suivi).

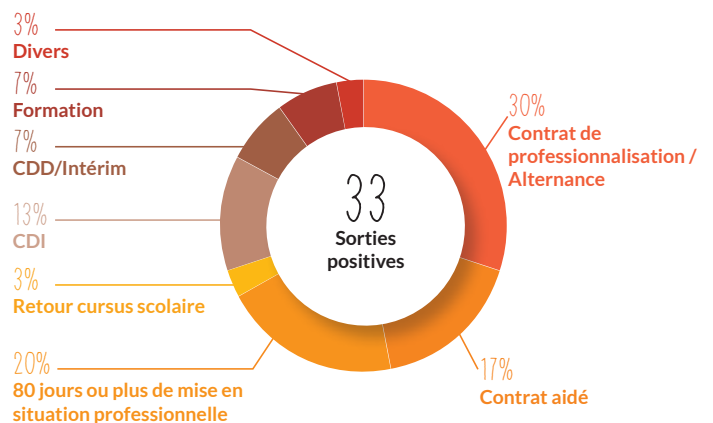
BILAN GARANTIE JEUNES : QUELQUES CHIFFRES DE 2015 ET 2016



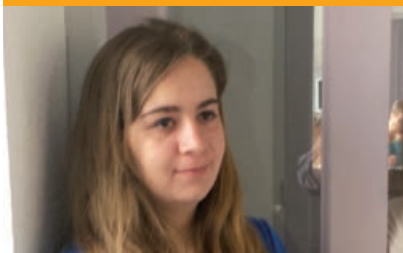
ZOOM sur les SORTIES du programme 2015



Détails des sorties positives



(Se) construire avec la Mission Locale



**Marina,
Promotion 9 de la Garantie Jeunes 2016**

Je suis **suivie à la Mission Locale** depuis octobre 2015. Afin de disposer de toutes les clés pour obtenir un travail, ma conseillère, m'a proposé d'entrer sur le dispositif de la Garantie Jeunes, ce que j'ai accepté.

Je suis entrée dans le programme en mai 2016. **La phase collective m'a apporté toutes les informations sur le monde du travail** (comment se présenter face à un employeur, comment rédiger un CV et une lettre de motivation, comment travailler sur mes compétences).

J'avais le BSR et un scooter ce qui m'as permis d'effectuer très rapidement mes démarches. Au départ, j'avais comme projet de faire un contrat d'apprentissage en cuisine traditionnelle.

Dans le cadre de l'accompagnement Garantie Jeunes, j'ai participé au **forum Objectif Emploi** le jeudi 02 juin 2016 (organisé par la Maison de l'Economie et de l'Emploi) où j'ai pu

déposer différents CV. Par la suite, je me suis inscrite dans différentes agences d'emploi, et j'ai été contactée par REFLEX Intérim le vendredi pour une mission à la SOBEVAL. J'ai commencé à travailler en interim à partir du 06 juin 2016 (je n'ai pas pu terminer la sixième et dernière semaine de la phase collective Garantie Jeunes).

Je pensais au départ faire une courte mission, mais en découvrant le métier, je me suis rendue compte que le travail en usine agro-alimentaire me plaisait. J'ai donc saisi l'opportunité de travailler en continu jusqu'à fin septembre 2016.

J'avais une **proposition de contrat en apprentissage** par le biais du lycée Claveille, en cuisine collective, mais j'ai souhaité rencontrer le responsable d'équipe à la SOBEVAL, afin de lui expliquer mon ressenti et ma volonté de rester parmi eux. Il était très satisfait de mon implication et de mon travail. Il m'a alors parlé

d'une formation accélérée en un an (car j'ai déjà obtenu un CAP Agent Polyvalent de Restauration).

Etant intéressée, il s'est renseigné sur les places disponibles. L'agence d'emploi REFLEX Intérim m'a alors contactée pour me proposer un contrat d'apprentissage pour une formation CAPA Optive, toujours à la SOBEVAL, à partir du 3 octobre 2016.

A ce jour, tout se passe très bien. Le travail me plaît beaucoup et j'ai de bonnes notes. J'ai pris un **logement autonome en décembre 2016**. C'est un peu compliqué d'aller au code avec mes horaires, mais mon objectif reste évidemment d'obtenir mon permis et également d'obtenir un CDI après l'obtention du CAP.

L'accompagnement au sein de la Mission Locale m'aura permis de **m'aider dans mes démarches, d'obtenir un emploi et de reprendre mes études**. Et j'en suis très contente.

EN BREF

Le Service Civique, une opportunité pour les jeunes

Fin 2016, l'animatrice de la Mission Locale a pris en charge le référencement du Service Civique. Ce dispositif, fortement incité par les services de l'État en direction des collectivités et des associations, est toutefois très peu connu des jeunes. L'objectif est donc d'en renforcer la communication auprès des employeurs mais aussi des jeunes lors des ateliers Créa'CV.

CRÉA'CV

Créa'CV est une action récente du service emploi de la Mission Locale.

En 2016, ce sont **278 jeunes** qui ont assisté aux ateliers de l'animatrice.

Ces ateliers proposent la rédaction de lettres de motivation, l'inscription à Pôle Emploi et la mise à jour de l'espace personnel ainsi que des ateliers d'orientation professionnelle avec l'utilisation des logiciels de la Fondation JAE.

Cette bourse de CV permet de créer un vivier de candidatures de jeunes.

Elle est classée par secteurs d'activité et permet d'avoir une visibilité claire et une rapidité de recherche des CV pour les conseillers emploi.

Sur l'année 2016, 570 CV ont été collectés dans la bourse CV. Trois secteurs d'activités ressortent :

- La vente, le commerce, la grande distribution avec 87 CV
- Le service, l'hôtellerie, la restauration avec 53 CV
- Le bâtiment avec 52 CV

RESEAU NOUVELLE CHANCE

L'action a pour objectif de permettre à des jeunes résidant sur le quartier du Gour de l'Arche, et par extension en 2017, la Boucle de l'Isle et le Bas-Chamiers (quartier prioritaire Contrat de ville 2015-2020) ne connaissant pas la Mission Locale ou en rupture avec celle-ci, de construire ou reconstruire un lien social facilitateur de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le travail se fait de façon concertée avec les professionnels de terrain qui connaissent les jeunes : éducateurs du Club de Prévention « Le Chemin », médiatrice Emploi-Formation des jeunes du Grand-Périgueux, animateurs du Centre Social l'Arche, assistantes sociales de secteur et référente RSA

du Centre Médico-Social du Gour de l'Arche.

Afin d'aider les jeunes à reprendre confiance en eux et à accéder à l'emploi, une action d'évaluation professionnelle axée sur le savoir être et le savoir-faire a été menée en partenariat avec l'agence Manpower qui a pu proposer des mises en situation professionnelle via des missions d'interim.

Une semaine Vitalité (voir bilan du point relais santé) s'est déroulée du 27 Juin au 1^{er} Juillet.

Bilan quantitatif 2016

- > 17 jeunes rencontrés dans le cadre des différentes actions mises en place (dont 8 jeunes sur la semaine Vitalité)
- > de nombreuses rencontres individuelles sur l'année 2016
- > 2 jeunes ont signés un emploi d'avenir

- > 2 jeunes travaillent régulièrement en intérim
- > 1 jeune a signé un CDI
- > 5 jeunes sont rentrés dans le programme Garantie jeunes
- > 1 jeune est en création d'entreprise

Objectifs 2017 Créer des propositions communes aux différents quartiers politique de la ville en complémentarité des actions déjà mises en place sur le Bas-Chamiers et sur le Gour de l'Arche avec une extension sur le Bas-Toulon :

- > Maintenir et faire évoluer les coordinations des acteurs des quartiers,
- > Créer et formaliser une réelle collaboration avec le PRI et les établissements scolaires des quartiers,
- > Organiser 2 cafés emplois et une semaine vitalité axée emploi.

BILAN DU POINT RELAIS SANTÉ

Depuis 2015, différentes actions, animations et prestations ont été mises en place dans le cadre du Point Relais Santé animé par la Mission Locale.

- **Animation d'une permanence d'écoute à raison de 2 fois par mois.**
28 jeunes ont bénéficié de l'intervention de la psychologue pour 97 rendez-vous effectifs.
- **La référente Santé intervient dans le cadre de l'animation d'ateliers au sein du programme Garantie Jeunes : 2 ateliers sont mis en place par promotion :**
 - > un concernant l'accès aux droits,
 - > le second sur l'hygiène et l'expression corporelle.
 106 jeunes ont participé à ces 2 ateliers.
- **Mise en place de 2 semaines Vitalité en 2016 : en février et fin juin 2016** (dont une spécifiquement pour les garçons, dans le cadre réseau nouvelle chance.)

Le fil conducteur étant l'emploi, les jeunes ont participé à différents ateliers tels que :

- L'hygiène,
- Le bilan de santé,
- Les attitudes et les comportements,
- Estime de soi,
- La socio-esthétique,
- Les simulations d'entretien avec des employeurs.

Au total, 15 jeunes ont participé à ces deux semaines.

Au-delà du service emploi de la Mission Locale, différents partenaires ont été mobilisés : Version Lili, le Centre d'Examen de Santé, les entreprises partenaires de la Mission Locale.



BILAN MOBILITÉ 2016



- **PASS CONDUITE :**
Le dispositif Pass Conduite (financé par le Conseil Régional) proposait une aide financière de 600 € maximum pour faciliter le passage du permis, aide dont le montant était établi en fonction du devis de l'auto école :
> 15 jeunes sur les 16 dossiers présentés ont pu en bénéficier.

- **ATELIERS APPRENTISSAGE DU CODE :**
Trois ateliers d'apprentissage du code, mis en place grâce à un financement du FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse) mobilité 2015-2016, ont été réalisés pour répondre aux besoins de certains jeunes mis en difficulté face à cette épreuve. L'animation de ces ateliers a été confiée à AFAC 24 :
29 jeunes ont participé à ces ateliers.

« PLAN 500 000 FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES »



Le jeudi 10 novembre 2016, une conférence de presse s'est tenue pour présenter la déclinaison locale de la convention nationale du plan « 500 000 formations supplémentaires » qui a été signée en Mars 2016 entre la Région, l'État et les partenaires sociaux.

En région Nouvelle Aquitaine, ce plan s'est traduit par 26 777 parcours de plus à destination des demandeurs d'emploi (+ 45% par rapport à 2015). Il représente un engagement financier

global de 98,2 millions d'euros décliné dans une convention entre l'État, la région et le COPAREF. La mise en œuvre de ce plan est coordonnée par la Région.

Pour les jeunes de la Mission Locale, cela s'est traduit par une augmentation du nombre de places de formation sous deux formes :

- abondements de marchés de formations existants,
- achat de nouvelles formations.

Fondations et associations réunies à l'initiative de la Mission Locale et la Ville de Périgueux

Le 30 septembre 2016, 6 fondations et 33 associations se sont retrouvées dans l'objectif de mieux se connaître et d'optimiser leurs collaborations.

L'élément déclencheur de cet événement a été la rencontre de la direction de la Mission Locale avec la fondation SNCF qui a révélé que des aides et des fonds étaient disponibles mais non utilisés.

Le monde associatif représente 10% des emplois salariés en France. Il est un secteur dans lequel prédominent les femmes et les emplois peu qualifiés. Ces données correspondent aux critères des publics reçus par la Mission Locale d'où la nécessité de s'ouvrir et de se faire connaître davantage de nos associations périgourdines.

C'est ainsi que le projet de construction d'un événementiel visant à faire rencontrer les fondations et les associations a vu le jour.

A travers cette initiative innovante, la Ville de Périgueux a souhaité poursuivre plusieurs objectifs :

- > Accompagner les associations dans leur démarche de mécénat,



qu'elle soit récente ou historique, systématique ou occasionnelle,

- > Augmenter la participation des acteurs privés à la vie de la cité,
- > Favoriser l'extension d'une culture du mécénat sur le territoire,
- > Permettre aux associations de Périgueux de poser des questions de manière privilégiée avec les représentants des fondations,
- > Permettre à la Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine de mieux se faire connaître par les associations périgourdines, notamment en tant qu'interlocuteur pour leurs projets de recrutements.

L'ensemble des associations et des fondations se sont donc retrouvées le 30 septembre et ont apprécié les nombreux échanges qui ont pu se faire lors de cette journée.

« RELAIS INSERTION », AGIR EN FAVEUR DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Le relais insertion a mis en place plusieurs actions pour répondre à des objectifs précis :

- > Apporter l'offre de service Mission Locale aux jeunes en milieu fermé.
- > Préparer la sortie de détention pour prévenir la récidive.
- > Orienter vers les autres partenaires sur l'ensemble du territoire pour maintenir un suivi sur la durée.

En 2016, 101 jeunes ont intégré le dispositif « Relais Insertion ».

L'accompagnement s'est fait en milieu fermé à la Maison d'Arrêt de Périgueux

et au Centre de Détention de Neuvic sur l'Isle.

Au 31 décembre 2016 sur les 101 jeunes accompagnés, on note :

- > 18 jeunes en incarcérations ont bénéficiés d'un « accompagnement Mission Locale », c'est-à-dire que le relais du suivi a été initié par la référente justice avec les ML des lieux de sortie sur l'ensemble du territoire national.
- > 2 sorties en « emploi » CDI.
- > 6 sorties en « orientation vers une autre structure ».

Dans l'objectif de réaliser des parcours de réinsertion sociale et professionnelle, il est important de souligner le partenariat avec le SPIP.

La référente justice maintient également des contacts réguliers avec les organismes de formation, Pôle emploi, les structures IAE, les employeurs, le secteur associatif. Depuis janvier 2016, un réseau régional des référents justice travaillant au sein des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine s'est mis en place.



Rencontre avec Véronique LEFEVRE

**Psychologue, en charge de la permanence
d'écoute de la Mission Locale**

Quel a été votre parcours de formation et professionnel ?

Après mon diplôme d'éducatrice spécialisée, j'ai souhaité enrichir ma formation par des études en psychologie à l'Université de Bordeaux. Alors que je cherchais à financer mes études, on m'a proposé de travailler au sein d'un CHRS auprès de personnes vivant dans la rue, principalement des hommes. J'ai alors découvert un monde qui m'a véritablement passionnée et j'ai poursuivi dans un autre CHRS auprès de femmes isolées. Des expériences de vies tellement enrichissantes pour quelqu'un de terrain, comme moi !

Et vous avez poursuivi dans ce secteur ?

J'ai quitté Bordeaux pour trouver un environnement plus serein pour ma famille et j'ai choisi de m'installer en Dordogne que je connaissais déjà pour avoir collaboré avec le CHRS de l'APARE et son directeur de l'époque Christian Chasseriau. J'ai eu alors l'opportunité d'intégrer un centre de formation sur l'illettrisme et les compétences clés puis d'exercer le métier de formateur auprès de personnes handicapées, de jeunes et de bénéficiaires du RMI. Ma carrière professionnelle s'est ensuite poursuivie au CIBC, un centre de bilans de compétences, dans un FJT (Foyer de jeunes travailleurs), puis un autre centre de formation...

Quelle est votre rôle au sein de la Mission Locale ?

La Mission Locale m'a confié l'animation de la permanence d'écoute. Il s'agit de

proposer aux jeunes un éclairage différent de celui qui leur est donné par les conseillers. Certaines situations personnelles nécessitent une prise en compte spécifique et personnalisée. Le regard extérieur que je propose est intéressant pour le jeune mais aussi pour les conseillers qui font appel à moi.

Comment se passe une rencontre à la permanence d'écoute ?

Lorsqu'un conseiller repère un problème qui sort du champ habituel de la formation, de l'hébergement ou de la mobilité par exemple et qu'une problématique affective ou émotionnelle empêche de poursuivre un parcours, il rédige, avec le jeune, une fiche de prescription. Puis un rendez-vous est pris avec moi.

Il n'y a aucune obligation pour le jeune, c'est une proposition qui lui est faite. Là commence mon travail de psychologue avec des situations très variées, parfois urgentes, d'autres nécessitant la mise en œuvre de démarches comme le montage de dossiers RQTH, et puis toutes celles qui se traitent par beaucoup d'écoute.

Sans dresser la liste des problèmes rencontrés par les jeunes, quelles difficultés rencontrent-ils ?

Je dirais d'une manière générale que la précarité qu'ils vivent se traduit par beaucoup d'angoisse, de frustration voire de culpabilité. Tout semble accessible aujourd'hui mais pourtant

c'est loin d'être le cas alors on se sent vite dévalorisé, rejeté... Ce sentiment se traduit ensuite par des problèmes d'addictions : alcool, drogue mais aussi jeux d'argent qui les entraînent dans une spirale dont il est très difficile de se sortir seul.

Alors quelles peuvent être vos réponses ?

J'essaie de travailler avec eux sur la compréhension de ce qui leur arrive et du monde qui les entoure. On travaille aussi beaucoup sur le sens des mots : que signifie le respect pour eux, la motivation, les valeurs... on est sûr de la sémantique mais c'est important de parler le même langage.

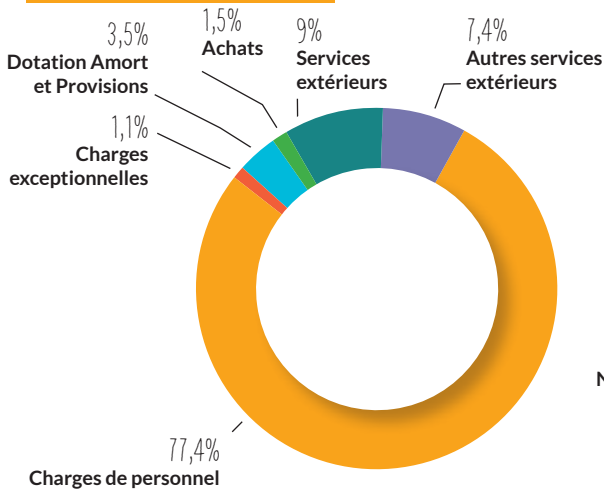
Les jeunes que vous rencontrez sont en difficulté, on l'aura compris, mais quelles sont pour vous les raisons de croire qu'ils pourront s'en sortir ?

Les jeunes ont une vraie capacité de rebond si on les aide, ils ont cette intelligence qui leur permet de réinventer leur monde !

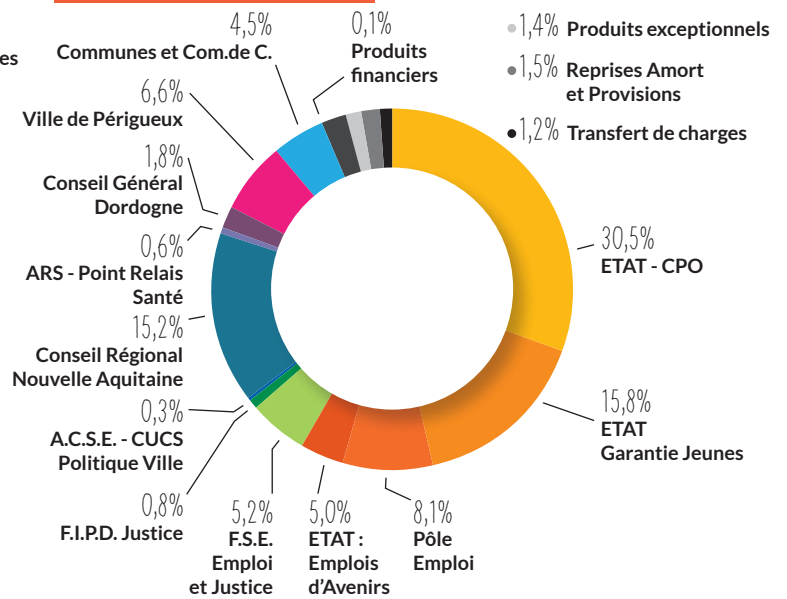
Alors évidemment ils ont d'autres repères culturels que les adultes mais cette culture est si riche et si étendue ! Il faut leur dire que l'on a besoin d'eux, qu'ils sont indispensables à notre société et qu'ils ont le pouvoir d'agir.

BUDGET

CHARGES 2016



PRODUITS 2016



- 2,3% Autres produits de gestion courante
- 1,4% Produits exceptionnels
- 1,5% Reprises Amort et Provisions
- 1,2% Transfert de charges

ÉQUIPE

Direction

- **Annie SIORAC** | Directrice : pilotage, coordination, gestion administrative, comptable et financière, GRH, relations partenariales
- **Stéphane CODET** | Responsable de secteur : secteur formations jeunes, logiciel I Milo (statistiques...), programmes Etat, parrainage

Accompagnement des jeunes

- **Angélique BARDE** | Conseillère, référente alternance (80%)
- **Marie Laure BOYER** | Conseillère, référente CIVIS
- **Christine DEGLANE** | Chargée de projet, référente logement
- **Annabelle DURAND** | Conseillère, coordonnatrice G.J., référente Réseau Nouvelle Chance
- **Marie Laure MARTY** | Conseillère, référente santé (90%)

- **Catherine PRESTAT** | Conseillère, référente mobilité
- **Dominique POMEPUY** remplacée par **Sabine LAPORTE** | Référente justice

Secteur Garantie Jeunes

(au 34 rue des Près à Périgueux)

- **Sabrina ROUGIER** | Conseillère dédiée Garantie Jeunes
- **Sandra SOLINHAC** | Conseillère dédiée Garantie Jeunes
- **Frédérique BEAU** | Chargée d'animation dédiée Garantie Jeunes
- **Marion VAN HEGHE** | Chargée d'accueil et suivi administratif dédiée Garantie Jeunes

Service Emploi

- **Frédérique BERGUIN** | Chargée relations entreprises, relations Intérim (50%)

- **Matthieu MEYZAT** | Chargé de relations entreprises
- **Laura PEYTOUR** | Assistante emploi, animation ateliers, référente Service Civique (50%)

Secrétariat / accueil / administration / finances

- **Marie Josée BOUNAIX** | Chargée d'accueil, suivi de programmes
- **Frédérique BERGUIN** | Assistante de direction (50%)
- **Véronique SORGES** | Assistante de Gestion (48%)

Documentation / communication / animation

- **Laura PEYTOUR** | Chargé de documentation, d'animation et accueil (50%)

LES PERMANENCES

ASPPI 24 à Vergt

Tous les 3^{ème} lundi du mois

Marie Laure BOYER | Conseillère insertion

Mairie de La Douze

Tous les 3^{ème} jeudi du mois

Stéphane CODET | Responsable de secteur

Mairie de Saint Pierre de Chignac

Tous les 3^{ème} mardi du mois

Marie Laure MARTY | Conseillère insertion

Mairie de Trélissac

Tous les 1^{er} jeudi du mois

Angélique BARDE | Conseillère insertion

Centre Social Saint Exupéry de Coulounieix-Chamiers

Tous les 2^{ème} lundi du mois

Catherine PRESTAT | Conseillère insertion

COORDINATION PARTENARIALE

Quartier du Gour de l'Arche

à Périgueux Une fois par mois

Annabelle DURAND | Conseillère insertion



Des chiffres d'activité assez éloquentes et des animations foisonnantes, voici le cocktail de l'année 2016 en direction des jeunes. La confiance qu'ils nous témoignent est un facteur essentiel dans notre action au quotidien. Elle est la résultante de notre propension à nous renouveler, afin de proposer une offre de services qui réponde à leurs attentes en lien avec l'activité socio-économique locale.

En 2016, l'ensemble de l'équipe a démontré son implication et sa détermination. Je lui exprime tous mes remerciements. Son engagement auprès des jeunes constitue la garantie d'une qualité de service de proximité.

Nous avons fait tout notre possible pour répondre aux défis que représentent les différents objectifs des programmes nationaux, régionaux, locaux mais également pour répondre aux attentes des partenaires avec lesquels nous travaillons au quotidien.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité, les chiffres, les actions, tout ce que nous avons produit sur l'année en

direction des jeunes mais également en partenariat. En effet, le travail collaboratif avec les entreprises, les associations, les organismes de formation, les institutions, les élus de notre territoire... constitue une véritable plus-value pour la Mission Locale. De réelles et diverses collaborations nous ont permis de construire et d'adapter nos réponses.

Je souhaite exprimer à tous nos remerciements à l'ensemble de nos partenaires sans lesquels l'insertion des jeunes serait plus que complexe, voire impossible.

Chaque année constitue un défi et 2017 s'annonce avec de nouveaux challenges à relever.

Nous serons prêts et déterminés pour construire une place pour chaque jeune.

Hussein KHAIALLAH
Le Président Délégué

ORIENTATIONS 2017

Service Emploi de la Mission Locale : des nouveautés

Service civique : élargissement du service en direction des jeunes et des employeurs.

Collect'CV remplace Créa'CV : l'action se transforme pour une meilleure réactivité face aux besoins en recrutement des employeurs.

Nouveau Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie des jeunes (P.A.C.E.A.)

Ce nouveau dispositif remplace le CIVIS. Créé par la loi « travail » du 8 août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes.

Notre intervention sur les Q.P.V. en 2017

Créer des propositions communes aux différents quartiers politique de la ville

en complémentarité des actions déjà mises en place sur le Bas-Chamiers et sur le Gour de l'Arche avec une extension sur le Bas-Toulon.

Partenariat renforcé avec les Agences d'Emploi

Un suivi plus régulier des jeunes inscrits en agences, des offres proposées et des actions reconduites telles que le Job Dating.

Salon Fondations / Associations - nouvelle version 2017

Après la réussite de la 1^{ère} rencontre Fondations / Associations de septembre 2016, l'année 2017 verra cet événement prendre une nouvelle envergure puisqu'une journée y sera consacrée.

La Fondation Orange soutient les 5 Missions Locales de la Dordogne

pour développer les compétences numériques des jeunes

Ce soutien a été décidé à l'occasion du 3^{ème} appel à projets de la Fondation Orange « Ensemble pour l'insertion des jeunes » dédié aux Missions Locales. Le comité de sélection de la Fondation Orange a été sensible à la dimension départementale du projet et à la volonté des 5 Missions Locales de la Dordogne d'internaliser les compétences numériques par leurs conseillers. Des salariés bénévoles d'Orange accompagneront les 5 Missions Locales dans cette appropriation.

La Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine devient la Mission Locale du Grand Périgueux

La gouvernance de la Mission Locale est transférée à la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux dès ce début d'année 2017.



10 bis avenue Georges Pompidou
24 000 Périgueux

T. 05 53 06 68 20

F. 05 53 06 68 36

ml@mde-agglo-perigueux.fr

